

DEMANDE DE CRÉDIT (CANADA)

Benjamin Moore & Cie Limitée

Programme de partenariat avec
les comptes nationaux

Pour ouvrir un compte national Benjamin Moore, veuillez remplir la présente demande de crédit et signer dans les zones prévues. Retournez la demande remplie par courriel à nationalaccounts@benjaminmoore.com ou télécopiez-la au 201-474-1262.

Comptes de carte de crédit : Si vous demandez l'ouverture d'un compte de carte de crédit (où vous réglez d'avance vos achats par carte de crédit), remplissez la page 1, sections 1 et 2 seulement.

Comptes de marge de crédit : Si vous demandez l'ouverture d'une marge de crédit ouverte, remplissez les sections 1 et 3.

Remarque : Dans le cas d'entrepreneurs commerciaux ou résidentiels qui demandent l'ouverture d'un compte de marge de crédit, vous devez aussi remplir la section Entrepreneurs commerciaux ou résidentiels à la page 2 de la présente demande.

SECTION 1

Renseignements sur le demandeur/l'acheteur

Nom complet de l'entreprise : _____

Faisant affaire sous le nom de (s'il y a lieu) : _____

Adresse municipale : _____

Ville, province, code postal : _____

N° de téléphone de l'entreprise : _____ N° de télécopieur : _____ Courriel : _____

Nom de la personne-ressource des comptes fournisseurs : _____

Courriel de la personne-ressource des comptes fournisseurs : _____

Type d'entreprise :

Société par actions S.A.R.L. Société de personnes Autre _____

Le demandeur paie-t-il la taxe de vente? Oui Non (Si « non », joindre une copie du certificat d'exonération de la taxe de vente.)

Année d'établissement : _____ Si votre entreprise est constituée en société, dans quelle province : _____

Propriétaire principal/président

Nom : _____ N° de téléphone de l'entreprise : _____

N° de téléphone cellulaire : _____ Courriel : _____

SECTION 2

COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT

En signant ci-dessous et en présentant la présente demande, vous acceptez que Benjamin Moore débite votre carte de crédit une fois votre confirmation verbale obtenue.

Nom en lettres moulées : _____ Titre : _____

Signature : _____ Date : _____

SECTION 3

COMPTES DE MARGE DE CRÉDIT (MAISON)

Nom de la banque : _____ Adresse de la banque locale : _____

N° de compte bancaire : _____ N° de téléphone de la banque : _____

Marge de crédit demandée* : _____

* Si la marge de crédit demandée dépasse 3 000 \$, de trois à quatre références de fournisseur doivent être fournies dans le tableau ci-dessous.

RÉFÉRENCES DE FOURNISSEUR DU DEMANDEUR (Remplir cette section si la marge de crédit demandée dépasse 3 000 \$.)

| Nom | Numéro de compte | N° de téléphone | Courriel/n° de télécopieur |
|-----|------------------|-----------------|----------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Modalités de paiement : L'acheteur accepte de payer tous les biens commandés par l'acheteur en entier, sans compensation ni déduction, conformément aux prix, aux quantités et aux modalités de paiement précisés sur la facture de Benjamin Moore & Cie Limitée (ci-après, la « Société »). La Société peut accorder du crédit à l'acheteur à l'entière discrétion de la Société, et la Société se réserve le droit de modifier ces modalités de crédit en tout temps ou d'exiger le paiement complet avant la livraison. Les délais de paiement sont essentiels, et toutes les sommes impayées à l'échéance portent intérêt au taux mensuel de 1% pour tous les soldes en souffrance, sauf stipulation contraire par écrit de la Société, dans le cadre d'accords commerciaux ou de distribution. L'acheteur remboursera également à la Société tous les coûts, charges et frais, y compris les coûts de recouvrement et les honoraires d'avocat raisonnables engagés par la Société pour recouvrer tout solde en souffrance passé ou autres montants dus à la Société par l'acheteur.

Signature autorisée

Nom en lettres moulées : _____ Titre : _____

Signature : _____ Date : _____

Entrepreneurs commerciaux ou résidentiels

(Les sections suivantes doivent être remplies par tous les entrepreneurs commerciaux ou résidentiels.)

Le demandeur accepte de payer des frais de recouvrement ou des honoraires d'avocat raisonnables correspondant à 33 1/3 % du solde existant de ce compte, majorés de tous les frais de recouvrement, y compris les frais judiciaires et dépens (sauf lorsque la loi l'interdit; le cas échéant, tout ajout aux montants dus sera réduit au montant maximal permis par la loi), dans le cas où un recouvrement deviendrait nécessaire. Le demandeur accepte également que toute controverse ou prétention liée aux présentes modalités de crédit ou toute violation de celles-ci soit soumise au tribunal approprié choisi par la Société. Un fac-similé ou une copie électronique de ce document aura la même force exécutoire que le document original. Le demandeur renonce à la demande, au protêt, à l'avis de protêt, à la présentation au paiement, aux avis de refus et à toutes les défenses au motif d'une prorogation du délai de paiement (sauf lorsque la loi l'interdit). La présente demande de crédit demeure pleinement en vigueur jusqu'à ce que la Société reçoive un avis écrit de cesser toute opération aux termes des conditions de la présente demande de crédit. Un reçu de poste recommandée de cet avis sera une preuve concluante de ladite réception de l'avis. "Remarque" — Le soussigné qui est soit un directeur, soit un associé du demandeur de crédit, un propriétaire unique du demandeur de crédit, l'unique membre d'une société à responsabilité limitée qui est le demandeur de crédit, ou un dirigeant ou un administrateur du demandeur de crédit, reconnaît que ses antécédents de crédit peuvent être un facteur dans l'évaluation de la demande de crédit présentée à la Société par le demandeur et autorise, par les présentes, la Société ou son représentant, à demander et à utiliser, de temps à autre, une enquête sur la solvabilité des consommateurs concernant le soussigné, selon ce qui pourrait se révéler nécessaire dans le cadre du processus d'évaluation du crédit.

Garantie personnelle : Comme mesure incitative à l'octroi de crédit par la Société au demandeur et étant donné que la Société accorde une marge de crédit au demandeur, chaque soussigné, conjointement et solidairement, pour nous-mêmes et pour chacun de nos héritiers, successeurs, ayants droit et représentants juridiques (collectivement, les « garants »), garantit par les présentes à la Société, ainsi qu'à ses successeurs et ayants droit, le paiement rapide et sur demande de tous les billets, chèques, créances et autres obligations de tout type faits, signés, tirés, acceptés ou endossés par le demandeur ou toute personne ayant l'autorité apparente d'utiliser ce compte, que la Société détient maintenant ou qu'elle pourrait plus tard détenir, acheter ou obtenir. Cette garantie s'applique à l'égard de tout solde final qui reste dû à la Société et est considérée comme une garantie permanente de tous les passifs du demandeur envers la Société. Il s'agit d'une garantie de paiement et non d'une simple garantie de recouvrement.

Chacun des garants, conjointement et solidairement, pour nous-mêmes et pour chacun de nos successeurs, ayants droit et représentants personnels, renonce par les présentes aux avis d'acceptation de cette garantie, aux avis de prorogation ou d'augmentation de crédit et autres obligations contractées de temps à autre aux termes de la présente demande de crédit, et aux avis de défaut donnés de temps à autre concernant le paiement de prorogations de crédit ou d'autres obligations du demandeur envers la Société; libère et exonère tout autre garant, comme la Société pourrait le juger souhaitable ou opportun, et libère ou autorise la remise de toute garantie, sans que soient libérés ou exonérés les garants envers la Société aux termes de cette garantie personnelle; accepte que, en cas de non-paiement de toute obligation à l'échéance, nous paierons le montant exigible majoré des intérêts courant au taux mensuel de 1% (taux annuel de 12%) sur demande, et, si un recouvrement doit être effectué par une agence de recouvrement, nous paierons des frais de recouvrement raisonnables correspondant à 33 1/3 % du solde existant ou, si un recouvrement doit être effectué par un avocat, nous paierons des honoraires d'avocat raisonnables correspondant à 33 1/3 % du solde existant de ce compte, majorés de tous les coûts de recouvrement, y compris les frais judiciaires et tous les frais (sauf lorsque la loi l'interdit) dans le cas où un recouvrement deviendrait nécessaire.

Chacun des garants convient également que cette garantie sera régie par les lois de la province de l'Ontario et que toute controverse ou prétention liée à cette garantie personnelle ou toute violation de celle-ci sera régie par les lois de cette province et sera soumise au tribunal approprié choisi par la Société. Un fac-similé ou une copie électronique de ce document aura la même force exécutoire que le document original. Chacun des garants reconnaît que ses antécédents de crédit peuvent jouer dans l'évaluation de la garantie personnelle et autorise par les présentes la Société ou son représentant à demander et à utiliser, de temps à autre, une enquête sur la solvabilité des consommateurs le concernant, selon ce qui pourrait se révéler nécessaire dans le cadre du processus d'évaluation du crédit. Chacun des garants a été avisé de consulter ses propres conseillers juridiques relativement à cette garantie et soit qu'il a renoncé, soit qu'il renonce par les présentes à son droit d'obtenir des conseils juridiques indépendants.

Cette garantie restera pleinement en vigueur jusqu'à ce que la Société reçoive un avis écrit de cesser toute avance au demandeur. Un reçu de poste recommandée de cette lettre sera une preuve concluante de la réception dudit avis.

Ce document représente la garantie et l'indemnisation entières, complètes et parfaites données à la Société à l'égard de tout passif dû par le demandeur à la Société de temps à autre.

Chacun des soussignés autorise la Société à recueillir les renseignements le concernant prévus aux présentes, ainsi que les autres renseignements de crédit le concernant obtenus soit directement auprès du soussigné, soit auprès d'agences d'évaluation du crédit et d'institutions financières, de temps à autre pendant la durée de la convention entre le demandeur et la Société, afin d'évaluer l'admissibilité du demandeur de crédit (avant de conclure la présente convention et avant que la Société accorde le crédit pendant la durée de la convention entre la Société et le demandeur) et de faire valoir ou d'exercer les droits que la Société pourrait avoir à l'encontre du soussigné ou du demandeur. Chacun des soussignés comprend que d'autres renseignements sur les pratiques de protection de la vie privée de la Société figurent à l'annexe A des présentes intitulée « Déclaration de confidentialité » et confirme avoir lu et accepté les modalités qui y sont énoncées.

Principal propriétaire ou tous les partenaires

Nom : _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone cellulaire : _____

ADRESSE DE DOMICILE

Rue : _____

Ville, province, code postal : _____

Signature : _____ Date : _____

ANNEXE A - DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Vous autorisez Benjamin Moore & Cie Limitée (ci-après, la « Société », « nous » ou ses dérivés) à recueillir, à utiliser et à divulguer des renseignements personnels sur vous, conformément aux modalités de la demande de crédit et de la présente déclaration de confidentialité, et comme la loi le permet ou l'exige. Les renseignements personnels comprennent les renseignements sur des personnes identifiables, mais ne comprennent pas les coordonnées de l'entreprise, dans la mesure où ces coordonnées sont utilisées à des fins liées raisonnablement à votre entreprise.

Nous recueillons des renseignements personnels sur vous auprès des sources suivantes : i) les renseignements personnels que vous nous fournissez sur différents formulaires, notamment les demandes de crédit; ii) les renseignements personnels que vous nous fournissez dans le cadre des entretiens que nous avons avec vous sur vos opérations; iii) les renseignements personnels provenant d'une agence d'enquête sur la solvabilité des consommateurs.

Vous reconnaissez et convenez que les renseignements personnels contenus dans la demande de crédit ou que vous pourriez plus tard nous fournir en vue de l'obtention de crédit sont exacts, véridiques et complets. Vous consentez à ce que Benjamin Moore & Cie Limitée (ainsi que ses filiales, sociétés affiliées, mandataires et entrepreneurs, et ses distributeurs autorisés désignés) demande et obtienne des renseignements sur le crédit et d'autres renseignements financiers auprès d'une agence d'évaluation du crédit, d'une banque, d'une agence ou d'une autre institution afin : i) d'évaluer la demande et l'admissibilité du soussigné au crédit, ii) de gérer et d'administrer le crédit et iii) d'exercer nos droits. Par les présentes, vous nous autorisez à recevoir de façon permanente ou supplémentaire des renseignements sur le crédit ou d'autres renseignements financiers vous concernant pendant toute notre relation avec vous, afin d'évaluer le risque de crédit auquel nous sommes exposés, d'engager toute action ou pour toute autre raison conforme aux modalités de la présente déclaration de confidentialité.

Nous pourrions également utiliser vos renseignements personnels aux fins suivantes : i) pour vous fournir des services de façon continue, ii) pour vous protéger et nous protéger contre la fraude et les erreurs et iii) pour respecter les exigences réglementaires. Vous acceptez de signer tout formulaire de consentement que nous pourrions raisonnablement demander aux fins indiquées dans les présentes.

Si vous nous fournissez une référence, vous nous autorisez à recueillir des renseignements personnels auprès de cette référence; ces renseignements personnels peuvent comprendre des renseignements financiers et des antécédents de crédit, ainsi que d'autres renseignements liés à vos habitudes et à notre capacité générale d'évaluer votre demande de crédit.

Pour assurer l'intégrité des renseignements utilisés pour l'évaluation du crédit, nous pourrions partager vos renseignements personnels et financiers avec des agences d'évaluation du crédit et des institutions financières. Il se pourrait que nous souhaitions céder à un tiers votre dette, ainsi que nos droits ou obligations. Vous consentez à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels vous concernant à l'égard de la cession de votre dette à un tiers, et à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation continues des renseignements personnels vous concernant par ce tiers, conformément aux modalités de la présente déclaration de confidentialité.

Benjamin Moore & Cie Limitée pourrait collaborer avec des tierces entités financières pour évaluer votre crédit et, si votre demande est acceptée, vous accorder du crédit. Vous acceptez que nous divulguions des renseignements personnels sur vous à ces partenaires de crédit ou à leurs agents à des fins conformes aux modalités de la présente déclaration de confidentialité, comme si ces tiers partenaires de crédit étaient Benjamin Moore & Cie Limitée.

Benjamin Moore & Cie Limitée a son siège social aux États-Unis. Par conséquent, une partie de la collecte, de l'utilisation et du stockage que nous ou nos fournisseurs de services et partenaires faisons des renseignements personnels vous concernant aura lieu aux États-Unis. Tous les renseignements personnels stockés à l'extérieur du Canada seront assujettis aux lois du ressort dans lequel ils sont stockés, et ces lois pourraient différer de celles en vigueur au Canada. Sans restreindre le caractère général de ce qui précède, les autorités gouvernementales de ces ressorts étrangers pourraient avoir accès aux renseignements personnels vous concernant stockés dans leur pays.

Vous pouvez également demander de consulter votre dossier de renseignements personnels, poser des questions sur nos déclarations de confidentialité ou signaler des renseignements personnels désuets, incomplets ou incorrects à votre sujet en nous envoyant un courriel à nationalaccounts@benjaminmoore.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Benjamin Moore & Cie Limitée, 8775 Keele Street, Concord, ON L4K 2N1 a/s : Directeur des services financiers canadiens.